



Rendez-vous place de la mairie, au-dessus de la ligne de chemin de fer



Pas nombreux, la météo n'est pas du tout encourageante !



Pierre, notre guide du jour, présente succinctement la commune de Martinvast, commune de 1 325 habitants, dont le nom signifie domaine de Martin avec l'appellatif -vast, terre inculte ou défrichée.

Parmi les personnalités liées à la commune, il cite André Le Goupil (décédé l'année dernière), une personnalité bien connue dans le monde équestre. En créant sur ses terres, Carneville, le Grand Complet, en 1995, avec l'aide de ses fils et de leurs amis, il attire tout ce que la « planète complet » comptait de stars ...



L'église Notre-Dame du XII^e siècle mais remaniée au XIX^e siècle.
 Tout autour de l'abside, des modillons qui sont des éléments d'architecture servant à soutenir la corniche.



Tiens le village « La Vallée », comme à Fierville-les-Mines, Portbail ou bien Baubigny, n'est-ce pas !



En début de parcours, mieux vaut mettre sa tenue de pluie...



... finalement pas pour longtemps puisque la pluie a cessé, et le ciel s'éclaircit



Prendre la direction « les Roches de Sideville »



Dans un cadre remarquable, un jardin d'environ un hectare de « mixed borders », de collections d'arbustes et d'arbres donnant un aperçu surprenant à chaque coin. Anciennes roses, fleurs rares, se juxtaposent ... à découvrir absolument.





Un sentier fleuri et ombragé



Descente vers Sideville, sentier glissant,



avec passage sous la route



Cette descente a usé notre doyen Léon !



Lieu-dit « la commune » à Sideville, on se prépare pour la photo de groupe



Photo de groupe devant l'église Saint-Ouen bâtie au XVI^e et l'ancien presbytère avec sa cheminée octogonale, devenu la mairie.
On dit que Sideville, dans son écrin de verdure, est « le plus joli petit coin de la Divette »





La séparation, groupe raccourci.



Chemins longeant le Bois du Mont du Roc



Contournement du Bois du Mont Roc qui se trouve à cheval sur les communes de Sideville et Nouainville. Il faisait initialement partie de la forêt de Brix. Dans son journal, précieux témoignage de la vie quotidiennes au XVI^e siècle, dont une partie fut publiée en 1870, Gille de Gouberville (1521-1578), mémorialiste, cite le bois du Mont Roc qui fut octroyé par Louis XVI à Louis de La Bretonnière (1741-1809), constructeur de la digue de Cherbourg.

Le manoir St Gilles (fin XIX^e) que l'on découvre au fond d'une avenue, se situe sur le territoire de Nouainville, au nord du bois du Mont du Roc.

Il a été bâti sur les restes d'une bâtisse du XVI^e siècle.

Ce bois (100 hectares) qui appartenait au comte Dumoncel (propriétaire du château de Martinvast) fut revendu à la famille Vrac. Celle-ci est expropriée d'une partie de leur propriété au début du XX^e siècle pour en faire des terrains militaires.

Le manoir surplombe la Divette par une série de jardins en gradin.

La bâtisse a beaucoup souffert des bombardements de la guerre, en témoigne les ruines d'une chapelle et d'un petit pavillon.



Voilà un passage très boueux, peut-être labouré par les sangliers.



Le Bois du Mont du Roc possède de nombreux vestiges de l'occupation allemande, notamment la piscine et une guérite, situées au lieu-dit « Le Boulay » sur le territoire de Sideville.

Sous l'occupation allemande, le bois et ses environs font l'objet de divers aménagements notamment pour le casernement de nombreux soldats allemands.

Cette piscine et la guérite un peu plus loin en sont des vestiges étonnants.





Route du Clos Giot, reliant la D650 au village le Boulay, puis au bois du Mont du Roc. C'est le comte Alexandre Dumoncel, alors propriétaire du château de Martinvast et des domaines du Mont du Roc, qui ouvrit l'avenue bordée de hêtres que nous connaissons aujourd'hui et qui menait directement au château de Martinvast.



Traversée périlleuse de la D650 ; selon l'horaire, circulation plus ou moins dense



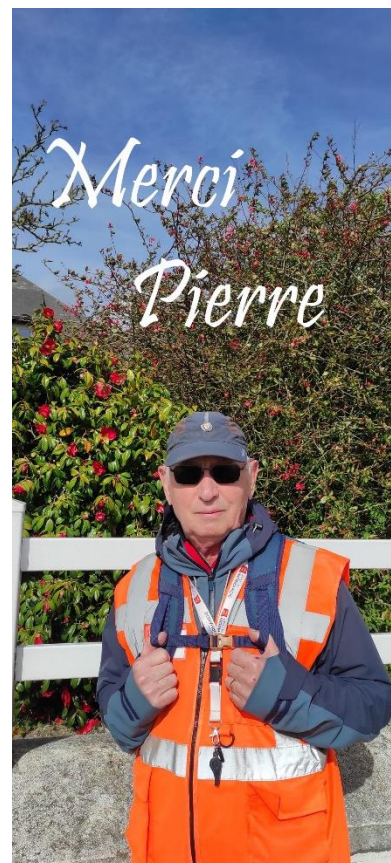
Chemin nous menant vers le centre de Martinvast.
Sur notre gauche, la construction d'un nouveau lotissement va bon train.

Rattrapons la rue de la Poste vers la place de la mairie... en passant devant l'EHPAD Elisabeth de Surville, établissement privé non lucratif, pour personnes âgées dépendantes géré par la Fondation Bon Sauveur de la Manche.





Peu de participants, 46, sûrement à cause de la météo peu encourageante en matinée jusqu'au départ.





Prochaine randonnée

lundi 06 mai 2024
TOURLAVILLE
 rdv : le Becquet (rue des dauphins)
 départ 14h
 Guide : Christian

<---Randonnées en Cotentin--->

Programme accessible sur notre site internet

<https://www.encotentin.fr/votre-agenda/>



En partenariat avec l'Office de Tourisme du Cotentin et les Randonneurs de la Côte des Isles, des randonnées pédestres dites "RANDONNEES DU COTENTIN" sont proposées les lundis pendant les vacances scolaires et les mercredis sur l'ensemble du territoire du Cotentin. Ces randonnées sont programmées et encadrées par les guides du club, ouvertes au grand public notamment touristique.



RANDONNÉES EN COTENTIN PROGRAMME 2024	
RANDONNÉES PÉDESTRES 10 KM / 3H ENVIRON - GRATUIT	
JANVIER • Mercredi 3 - 14h00 EGLISE / SAINT-MARTIN-LE-GREARD • Mercredi 17 - 14h00 LE PORT / DIELETTE • Mercredi 31 - 14h00 EGLISE-STADE / LE MESNIL AU VAL	MARS • Lundi 4 - 14h00 RUE DES TAMARIS / SIOUVILLE • Mercredi 13 - 14h00 PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC / PICAUVILLE • Mercredi 27 - 14h00 LA VIENNERIE / BRIX
FÉVRIER • Mercredi 14 - 14h00 LA VASERIE / BENOITVILLE • Lundi 26 - 14h00 EGLISE / SOTTEVAST • Mercredi 28 - 14h00 MAIRIE / SAUSSEMESNIL	MAI • Mercredi 8 - 14h00 EGLISE / TEURTHEVILLE-HAGUE • Mercredi 22 - 14h00 EGLISE / TOCQUEVILLE
MARS • Mercredi 10 - 14h00 CHÂTEAU DES RAVALET / TOURLAVILLE • Lundi 22 - 14h00 MAIRIE / QUETTETOT • Mercredi 24 - 14h00 NOUVEAU PARKING DE LA GARE / CARTERET • Lundi 29 - 14h00 EGLISE / LA BONNEVILLE	JUN • Mercredi 5 - 14h00 SALLE COMMUNALE / TRÉAUVILLE • Mercredi 19 - 14h00 EGLISE / CANTELOUP
AVRIL • Mercredi 10 - 14h00 CHÂTEAU DES RAVALET / TOURLAVILLE • Lundi 22 - 14h00 MAIRIE / QUETTETOT • Mercredi 24 - 14h00 NOUVEAU PARKING DE LA GARE / CARTERET • Lundi 29 - 14h00 EGLISE / LA BONNEVILLE	JUILLET • Mercredi 3 - 14h00 EGLISE-SALLE COMMUNALE / GRÉVILLE-HAGUE • Lundi 8 - 14h00 CAMP PATTON / NÉHOU • Mercredi 10 - 14h00 PLAGE / SCIOTOT • Lundi 15 - 14h00 EGLISE / ANNEVILLE-EN-SAIRE • Mercredi 17 - 14h00 LE MONT / BESNEVILLE • Lundi 22 - 14h00 LA MARE DES LAGUETTES / SURTAINVILLE • Mercredi 24 - 14h00 EGLISE / TONNEVILLE • Lundi 29 - 14h00 SALLE COMMUNALE / BREUVILLE

RANDONNÉES EN COTENTIN PROGRAMME 2024	
RANDONNÉES PÉDESTRES 10 KM / 3H ENVIRON - GRATUIT	
AOÛT • Lundi 5 - 14h00 LA DEVISE-PLAGE / VAUVILLE • Mercredi 7 - 14h00 EGLISE / LE THEIL • Lundi 12 - 14h00 EGLISE / LES MOITIERS D'ALLONNE • Mercredi 14 - 14h00 SALLE COMMUNALE / MONTAIGU-LA-BRISSETTE • Lundi 19 - 14h00 SALLE COMMUNALE / SAINT-FLOXEL • Mercredi 21 - 14h00 NOUVEAU PARKING EGLISE / HÉAUVILLE • Lundi 26 - 14h00 PLACE SAINTE-ANNE / BRICQUEBEC	OCTOBRE • Mercredi 2 - 14h00 LE BOURG / PIERREVILLE • Mercredi 16 - 14h00 EGLISE / SAINT-CHRISTOPHE-DU-FOC • Lundi 21 - 14h00 ÉCOLE / HARDINAVAST • Lundi 28 - 14h00 EGLISE / RUFFOSSES • Mercredi 30 - 14h00 EGLISE / ROCHEVILLE
SEPTEMBRE • Mercredi 4 - 14h00 MAIRIE / SAINT-PIERRE-D'ARTHEGLISE • Mercredi 18 - 14h00 LA HOUGUE / SAINT-VAAST-LA-HOUGUE	NOVEMBRE • Mercredi 13 - 14h00 EGLISE / QUETTEHOU • Mercredi 27 - 14h00 EGLISE / LES PERGUES
CONSIGNES DE SECURITE ■ Raliez impérativement derrière le guide. ■ En cas d'arrêt, prévenez le guide. ■ Ne quittez pas le groupe sans autorisation du responsable de la randonnée (sa responsabilité et celle de l'Office de Tourisme sont engagées). ■ Si Météo-France envoie un message vigilance orange pour le jour de la randonnée, celle-ci est automatiquement annulée. ■ Équipez-vous de chaussures adaptées à la randonnée et prévoyez une gourde d'eau. ■ Chaque randonneur doit être en possession d'une pièce d'identité.	DÉCEMBRE • Mercredi 11 - 14h00 SALLE COMMUNALE / HUBERVILLE • Lundi 23 - 14h00 EGLISE / SORTOSVILLE-EN-BEAUMONT • Lundi 30 - 14h00 EGLISE / SORTOSVILLE-EN-BEAUMONT

Programme 2024, téléchargeable à la page « randonnées » / randonnées en Cotentin ou bien réclamer le flyer à Pierre ou Christian

